



FEUILLE DE ROUTE
LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES
DU CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

2021/2024

Place à nos langues

Ibilbide-orria
Eskualdeko hizkuntzak eta
kulturak
Akitania Berriko Eskualde
Kontseilua

Espazioa gure
hizkuntzentzat

Huelha de caminar
Lengas e Culturas
Regionaus
Deu Conselh
regionau de
Navèra-Aquitània

Plaça a
las lengas nostas

Papàe de route
Parlanjhes é
Çhultures Réjhiounàus
dau Cunséll réjhiounàu
de Novèle-Aguiéne

Pllace a
nos parlanjhes



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

nouvelle-aquitaine.fr

Sommaire

CHAPITRE 1

P 6

Le paysage

TROIS SITUATIONS DISTINCTES

ÉTAT DES LIEUX DES LANGUES RÉGIONALES

STRUCTURATION DE LA POLITIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DES LANGUES RÉGIONALES

CHAPITRE 2

P 14

Les grands principes de l'action régionale

LES OBJECTIFS

LES MODALITÉS

CHAPITRE 3

P 18

Les chantiers pour la période 2021-2024

NÉCESSITÉ DE CONFORTER LE CADRE JURIDIQUE

TRANSMETTRE LES LANGUES RÉGIONALES

DÉVELOPPER LA PRÉSENCE DES LANGUES RÉGIONALES DANS LA VIE SOCIALE,
CULTURELLE ET PUBLIQUE

DÉVELOPPER LA PLACE DES LANGUES RÉGIONALES PAR L'ACTION RÉGIONALE

CHAPITRE 4

P 38

Les modalités de suivi et d'évaluation

PETIT GLOSSAIRE

P 39

Pourquoi soutenir les langues régionales ?)))

L'engagement de la Région en faveur des langues et cultures régionales est fort, constant et se consolide pas à pas. L'objet de la présente feuille de route est d'en réaffirmer les principes, les objectifs, les modalités et de définir les chantiers prioritaires sur lesquels il conviendra de travailler durant la période 2021-2024. Dans un pays dont l'identité s'est construite autour des notions d'unité, d'indivisibilité et de centralisme, il n'est pas si évident de trouver un chemin pour la survie et le développement de langues et de cultures qui sont trop souvent regardées comme des particularismes relevant du passé.

La Région a incontestablement à jouer, en la matière, un rôle de chef de file. Elle le fait avec volontarisme, en s'appuyant sur quatre raisons principales :

- La première est que le soutien aux langues régionales s'inscrit pleinement dans le respect de la légalité républicaine. Entre la Constitution, qui affirme dans son article 75-1 que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France » et le Code général des collectivités territoriales, qui confie aux Régions la compétence d'assurer « la préservation de [leur] identité et la promotion des langues régionales » (art. L4221-1), le cadre juridique est posé, même s'il apparaît parfois qu'il mériterait d'être précisé et renforcé.
- Au-delà d'une vision franco-française, la défense des langues régionales peut et doit aussi être regardée comme une démarche universaliste. De la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (1992) à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005), nombreuses sont les invitations à comprendre le combat pour nos langues régionales comme s'inscrivant dans le respect des droits humains fondamentaux, des droits culturels des personnes et participant à cette belle ambition de faire humanité ensemble, par la reconnaissance et la rencontre des cultures et de leurs expressions.
- C'est ainsi à une vision confiante et exigeante des fondements de notre République que le soutien aux langues régionales renvoie. Leur promotion, leur présence, leur pratique ne mettent pas en cause notre aspiration à l'unité sur les principes. Elles lui donnent davantage de sens et de contenu.
- Ne mésestimons pas, enfin, comment les langues régionales peuvent être facteur de dynamisme et de développement pour nos territoires. Leur maîtrise ouvre au monde. Les enfants qui les apprennent à l'école en tirent un bénéfice scolaire largement reconnu. Elles sont une matière à reconquérir pour la création artistique contemporaine. Elles apportent à notre Région la force de leurs caractères et sont un véritable atout en termes d'attractivité. Elles sont une clé d'entrée pour mieux partager l'âme de nos territoires. Partout, les toponymes nous disent à quel point c'est dans ces langues que notre Région s'est construite. Partout, elles nous disent combien nous gagnerions à nous les réapproprier.

Ouvrons-nous à ces langues qui vivent ici, chez nous. Prêtons-leur l'oreille. Faisons leur place. N'hésitons pas à les parler, à les écrire, à les lire et à les célébrer. Saluons celles et ceux qui nous en offrent l'occasion - enseignants, artistes, simples citoyens... Tel est l'objet même de cette feuille de route régionale.



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Zergatik babestu eskualdeko hizkuntzak?

Eskualdearen konpromisoa eskualdeko hizkuntzen eta kulturen alde sendoa, iraunkorra eta urratsez-urrats ezartzen da. Ibilbide-orri honen xedea da printzipioak, helburuak eta modalitateak berrestea, eta lehentasunezko lanak zehaztea, zeinetan lan egin beharko den 2021-2024 artean. Bere nortasuna batasunaren, zatiezintasunaren eta zentraltasunaren nozioen inguruan eraikitzen den herrialde batean ez da hain erraza hizkuntzak eta kulturak biziraun eta garatzeko bidea aurkitzea, askotan iraganari dagozkien partikularitasuntzat hartzen baitira.

Eskualdeak gai horretan buru bezala aritu behar du, dudarik gabe. Boluntarismoarekin egiten du, lau arazoi nagusietan oinarrituta:

- Lehenengoa zera da: eskualdeko hizkuntzen babesa errepublikako legaltasunarekiko errespetuan grabatua dagoela. Konstituzioaren, bere 75-1. artikuluan «eskualdeko hizkuntzak Frantziaren ondarea direla» adierazten duenaren, eta Lurralde-komunitateen kode orokorraren (Code général des collectivités territoriales), «[euren] identitatea eta eskualdeko hizkuntzak sustatzen direla» (L4221-1 art.) bermatzeko eskumena Eskualdeen esku uzten duenaren, artean esparru juridikoa ezartzen da, batzuetan zehaztu eta sendotu behar dela uste arren.
- Ikuspegi franko-frantziarraz haraindi, eskualdeko hizkuntzen defentsa prozesu unibertsalitatez har daiteke eta hartu beharko litzateke. Eskualdetako edo Gutxitutako Hizkuntzen Europako Gutunetik (1992) Kultura-adierazpenen aniztasuna babesteko eta sustatzeko UNESCOren konbentziora (2005) hainbat gonbidapen egon dira gure eskualdeko hizkuntzen aldeko borroka ulertzeko, oinarrizko eskubideen, batera gizatasuna egiteko nahi polita duten pertsonen zein partehartzaileen kultura-eskubideen, errespetuan adierazi bezala.
- Eskualdeko hizkuntzen babesak gure Errepublikaren oinarrien ikuspegi itxaropentsua eta zorrotza igortzen du. Horiek sustatzeak, horien presentziak ez dute inola ere oztopatzen printzipioen batasuna lortzeko dugun nahia. Zentzu eta eduki gehiago ematen dizkiote.
- Azkenik, ez dezagun mespretxatu eskualdeko hizkuntzek duten ahalmena gure lurraldeentzako dinamismo- eta garapen-faktorea izateko. Horiek menperatzeak mundura irekitzea dakar. Eskolan ikasten duten haurrek aski ezaguna den onura akademikoa lortzen dute. Berreskuratu beharreko irakasgaia dira gaur egungo arte sorkuntzarentzat. Gure Eskualdeari bere bereizgarrien indarra eskaintzen diote eta benetako dohaina dira erakargarritasunak bezainbatean. Lurraldeen arima hobeto partekatzeak abiapuntua dira. Edonon, hizkuntza horien zein puntuan eraiki zen gure Eskualdea adierazten digute toponimoek. Edonon, adierazten digute zenbat irabaziko genukeen berriz geureganatuko gabeagutia.

Geure burua ireki dezagun hemen, gurean, bizi diren hizkuntzetara. Belarriak eman diezazkiegun. Bide eman diezaziegun. Ez dudarik egin, hitz egin, idatz eta ospatu ditzagun. Aukera eskaintzen digutenak (irakasleak, artistak, herritar xumeak...) agurtu ditzagun. Horixe da eskualdeko ibilbide-orriaren xedea.

Perqué sostiénér las lengas regionaus ?

L'engatjament de la Region en favor de las lengas e culturas regionaus qu'ei hòrt, constant e que's consolida pas a pas. La presenta huelha de caminar qu'a per objècte de n'afirmar tornar los principis, los objectius, las modalitats e de definir los chantièrs prioritariis sus los quaus e convienerà de tribalhar sus lo periòde 2021-2024. Dens un país qui l'identitat e s'ei bastida a l'entorn de las nocions d'unitat, d'indivisibilitat e de centralisme, n'ei pas tant evident de trobar un camin de subervita e de desvolopament de lengas e de culturas qui, tròp sovent, e son vistas com particularismes rellevant deu passat.

La Region qu'a de jogar, shens contèsta, un ròtle de cap de cordèra, en la mestior. Qu'ac hè dab voluntarisme, en s'apear sus quate rasons màgers :

- La prumèra n'ei lo sostien a las lengas regionaus que s'inscriu en plen dens l'arrespècte de la legalitat republicana. Enter la Constitucion, qui afirma a l'article 75-1 que « las lengas regionaus que son deu patrimòni de la França » e lo Còdi generau de las collectivitats territoriaus, qui hida a las Regions la competència d'assegurar « la preservacion de [lor] identitat e la promocion de las lengas regionaus » (art. L4221-1), qu'ei pausat l'encastre juridic, quitament se pareish a bèths còps merit d'estar precisat e ahortit.
- Delà d'ua vision franco-francesa, que pòt e que deu tanben estar vista com ua desmarcha universalista la defensa de las lengas regionaus. De la Carta europèa de las lengas regionaus o minoritàrias (1992) a la Convencion de l'UNESCO sus la proteccion e la promocion de la diversitat de las expressions culturaus (2005), be son numerós los envits a comprèner lo combat per las lengas regionaus nostas com inscriut dens l'arrespècte deus drets umans fundamentaus, deus drets culturaus de las personas e participant a d'aquesta beròja ambicion de har umanitat amassa, per la reconeishença e l'encontre de las culturas e de la lors expressions.
- Atau que confereish lo sostien a las lengas regionaus, a ua vision hidañosa e exigenta deus fondaments de la nosta Republica. La promocion, la presència, la practica ne meten pas en causa l'aspiracion a l'unitat sus los principis. Que la dan mei sens e contiengut.
- Non mesestimem pas, enfin, com las lengas regionaus e pòden estar factor de dinamisme e de desvolopament per los territòris. Lor mestresa qu'òrb au monde. Los mainats qui las aprenen a l'escòla que'n tiran un benefici escolar largament reconegut. Que son ua mestior a conquistar tornar per la creacion artistica contemporanèa. Qu'apòrtan a la Region nosta la fòrça deus lors caractèrs e que son un atot vertadèr en tèrmis d'atrèit. Que son ua clau d'entrada per partatjar melhor l'amna deus territòris. Pertot, los toponimes que nos disen a quau punt ei dens aquestas lengas que la Region s'a bastit. Pertot, que nos disen com ganharem a las nos apropiat tornar.

Obrim-nos a d'aquestas lengas qui viven ací, a noste. Prestem-las l'aurelha. Hèm-las plaça. N'esitem pas a parlar-las, escrìver-las, legir-las e celebrar-las. Saludem las e los qui nos n'auhereishen lo parat - ensenaires, artistes, simples ciutadans... Tau ei lo quite objècte d'aquesta huelha de caminar regionau.

Prdeque acotàe lés parlanjhes réjhiounàus?

L'anbllet de la Réjhiun pr lés parlanjhes é çhultures réjhiounàus ét cunsequent, cunstant é s'assolide cha petit. Le butàe de çau papàe de route ét d'en redire lés prèncipes, lés butàes, lés cundiciuns é de défini lés talles primàudes qu'o vaurat meù travallàe dessus durant la bedàie 2021-2024. Den in péyis que l'identetai s'at batie entor daus idàies d'unetai, d'in-devisiounabletai é de centralime, ol ét jha si évident de trovàe in chemin pr la sourvivance ét l'abenajhe de parlanjhes é de çhultures çhi sant nendurément arellais queme daus particularimes devenant dau passai.

La Réjhiun at pr le sur a jhouàe, den çau cas, in role de ché de file. Al o fét ac le veloer, en s'acotant su quatre résuns prèncipales :

- La pmère, ol ét que l'acotajhe pr lés parlanjhes réjhiounàus s'adoune drét su le rèspect de la léyautai répubblicaene. Entr la Cunstituciun, çhi acréme den sen articlle 75-1 que « lés parlanjhes réjhiounàus appartenant au patrimoene de la France » é le Code jhénéraù daus coléctivetais daus téres, çhi balle aus Réjhiuns le pevoer d'acértenàe « la garantie de [lou z-] identetai é l'avenjhe daus parlanjhes réjhiounàus » (art.L44221-1), la carie jhuridique ét pllantàie, maeme si o senblle a daus fés qu'a mériterét d'aetre précisàie pi enforçàie.
- Màe qu'ine visiun franco-françaese, la défensiun daus parlanjhes réjhiounàus pét pi dét aetre avisàie étou queme ine décanpe univrsalisce. Pr denpis la Charte eùropéyène daus parlanjhes réjhiounàus obe minouretaeres (1992) jhusqu'a la Cunvenciun de l'UNESCO su la garde é l'avenjhe de la divrsetai daus espréssiuns çhulturéles (2005), ol at grous d'avrtis pr cunprenre que le batallement pr nous parlanjhes réjhiounàus se coule den le rèspect daus dréts ouméns de funs, daus dréts çhulturàus daus mundes pi que l'ét de part den çhéle béle anbiciun de faere ouménetai d'in pilot, pr l'aqueneùssence pi la rescuntre daus çhultures é de lous espréssiuns.
- De maeme, ol ét a ine argardure cunfiante pi a façuns daus soutres de noutre République que l'acotajhe daus parlanjhes réjhiounàus renveye. Lour avenjhe, lou présence, lou pratique alant pa decuntre lés prèncipes de noutre tirance devér l'unetai. A li ballant màe de sens pi de corp.
- Égnorun pa, enfin, queme lés parlanjhes réjhiounàus pevant aetre factèur d'alant pi d'abenajhe pr nous téres. D'en aver l'au-dessu, ol ovre au monde. Lés draules çhi lés aprnant a l'écoule en tirant ine gagne éscolaere ben aquenessue. Le sant ine matère a captàe de novea pr la criaciun artistique d'aneùt. L'amenant a noutre Réjhiun la force de lous disténgaciuns pi le sant in vrae atout d'agralajhe. Le sant ine clai d'entràie pr meù départi l'aeme de nous téres. Prtout, lés topomimes nos disant queme ol ét den çhéles parlanjhes que noutre Réjhiun s'at batie. Prtout, le nos disant cunbàe qu'i gangneriun a nos lés atréncàe de novea.

Séjhun ovèrts a çhéles parlanjhes çhi vivant içhaulun, ché nousàutres. Ballun lou l'oralle. Fasun lou pllace. Barjhegnun pa pr lés parlàe, lés grafegnàe, lés lire é lés prchantàe. Salutun çhéles pi çhéles çhi nos en parant l'achoesun -écitours, artisces, sénplles cityéens...- Ol ét içi le butàe de çau papàe de route réjhiounàu.



Assemblée plénière régionale-Région N-A ©Joël Peyrou

CHAPITRE 1

1. ATALA | CAPITOL N°1 | CHAPITRE LIMEROT1

Le paysage, Paisaia, Lo paisatge, Le paesajhe

1

TROIS SITUATIONS DISTINCTES

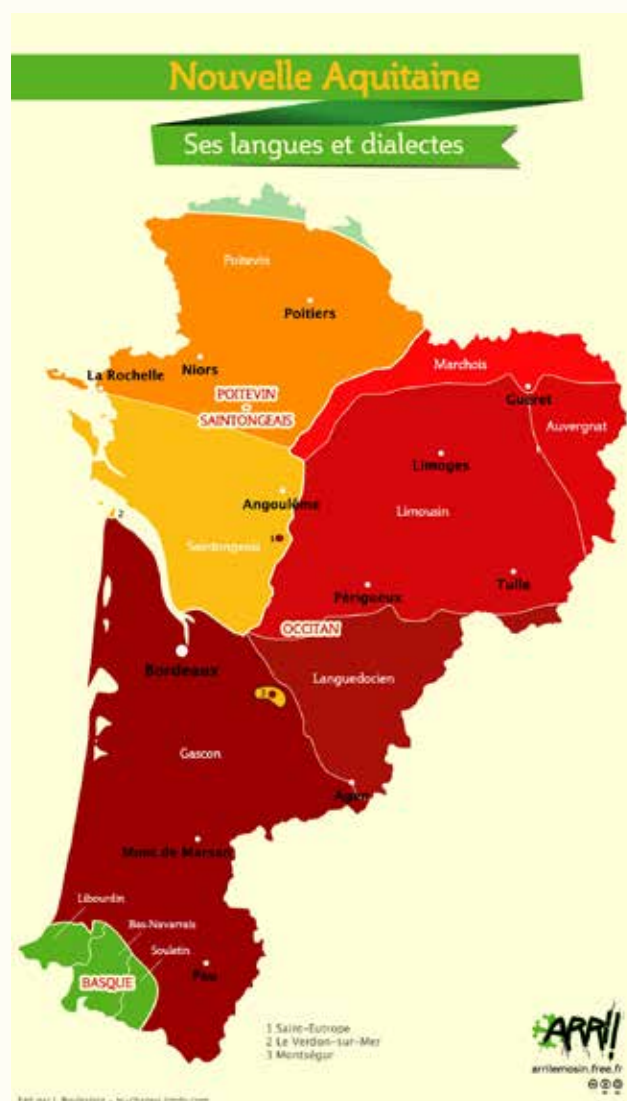
BESTELAKO HIRU EGOERA

TRES SITUACIONS DISTINTAS

TROES CAS MAUPARÉLLS

La Région Nouvelle-Aquitaine est riche de trois langues régionales répertoriées par la DGLFLF* : **le basque** (euskara), **l'occitan** (ou langue d'oc, dans ses variantes gascon, limousin et languedocien) et **le poitevin-saintongeais** (dans ses deux variantes poitevin et saintongeais).

Bien que n'évoluant pas dans des contextes socio-linguistiques similaires, ces « langues-cultures » n'en demeurent pas moins d'égale valeur entre elles, justifiant une intervention publique coordonnée et adaptée à leur situation.





ETAT DES LIEUX DES LANGUES RÉGIONALES

ESKUALDEKO HIZKUNTZEN EGOERA

ESTAT DEUS LÒCS DE LAS LENGAS REGIONAUS

SITUACIUN DAUS PARLANJHES RÉJHIOUNÀUS

Les diverses enquêtes sociolinguistiques ont permis de mettre en lumière des données importantes relatives à l'état des langues basque et occitane dans la société.

LANGUE BASQUE

L'enquête réalisée en 2016 par téléphone auprès de 2 000 personnes de 16 ans et plus vivant dans la partie bascophone de Nouvelle-Aquitaine a permis de mesurer le niveau de connaissance et d'utilisation de la langue. Les principaux enseignements de cette enquête sont :

- › **20,5% des habitants sont bilingues basco-phones, 9,3% sont bilingues réceptifs et 70,1% non-bascophones.**
- › L'évolution de la population de bascophones montre des motifs d'espoir. En effet, bien qu'elle continue de diminuer en valeur relative (-0,9 point entre 2011 et 2016), elle s'est stabilisée pour la première fois en valeur absolue (+100 personne entre 2011 et 2016).
- › Pour la première fois, les jeunes générations ayant appris le basque à l'école ainsi que les nouveaux apprenants sont venus compenser les pertes dues au vieillissement de la population bascophone.
- › Bien que la situation au niveau du nombre de bascophones se soit améliorée, l'utilisation de la langue connaît encore des difficultés : seuls 8,1% de la population a une utilisation active de la langue (plus ou autant que le français), 10,4% ont une utilisation occasionnelle (moins souvent que le français) et 4,5% l'utilisent très peu.

A partir d'un certain nombre de questions relatives à la perception et au regard qu'ont les habitants sur la langue et sa situation, l'enquête permet également de fournir des informations utiles sur l'attitude de

la population vis-à-vis de la promotion de la langue basque. Les habitants de la partie bascophone de Nouvelle-Aquitaine y sont majoritairement favorables, quel que soit le secteur géographique concerné ou le niveau de compétence linguistique.

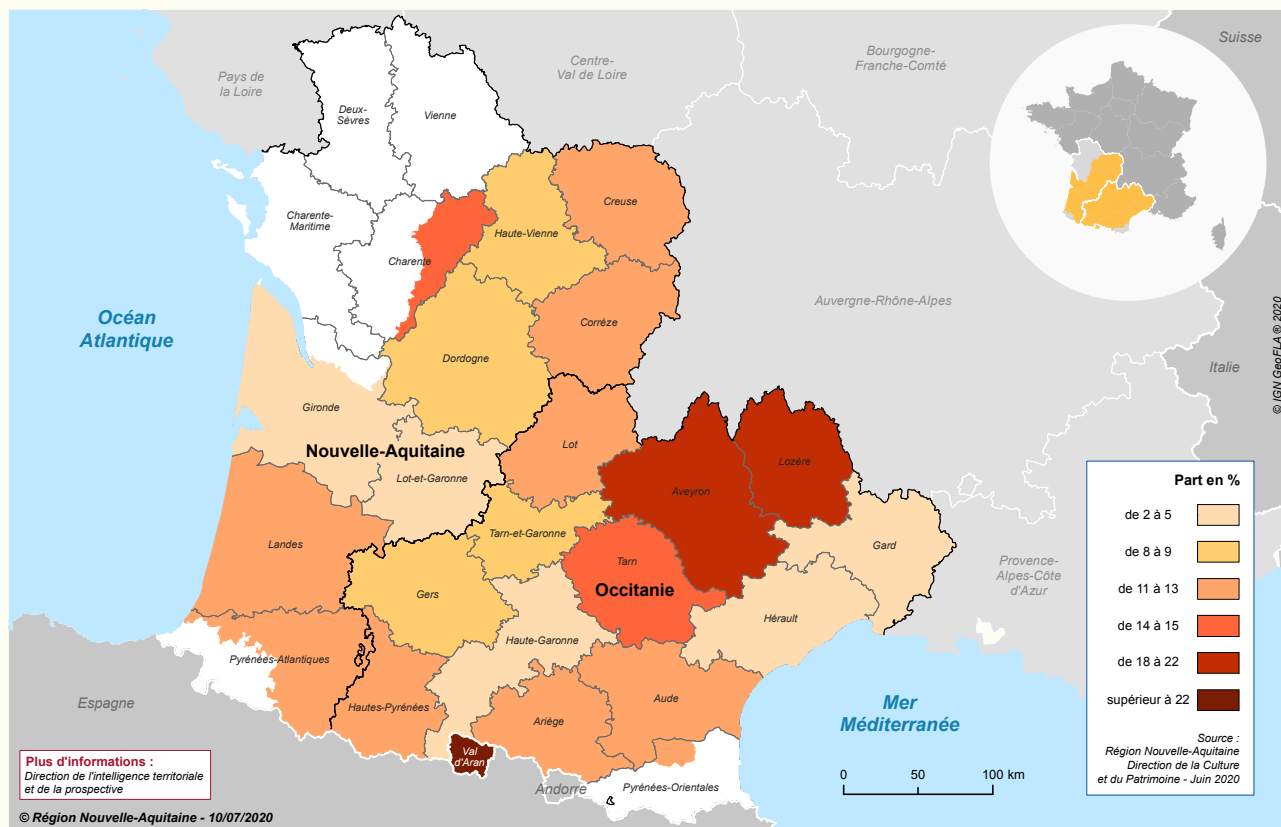
LANGUE OCCITANE

L'Office Public de la Langue Occitane (OPLO*), en partenariat avec l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine/Euskadi/Navarre a lancé une enquête sociolinguistique de grande ampleur (8 000 personnes enquêtées). Cette enquête quantitative porte sur la transmission, les usages et les représentations de la langue occitane sur un large espace : en France, sur les territoires occitanophones de Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, soit 22 départements et en Espagne, au Val d'Aran.

Les premiers résultats recueillis en 2020 permettent d'actualiser et de comparer les données de l'enquête menée en 2008 en ex-Aquitaine. Ils offrent ainsi pour la première fois des données harmonisées à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine :

- › **7% des habitants des territoires occitanophones de Nouvelle-Aquitaine sont locuteurs (231 000 personnes).** Cela représente une diminution sensible puisqu'en 2008 les enquêtés déclarant savoir bien parler ou être capable de tenir une conversation simple s'établissait à 9% (12% en 1997).
- › Si la part de locuteurs est faible, le pourcentage de personnes déclarant connaître et comprendre un peu d'occitan demeure important, s'établissant à 43%.





Enquête sociolinguistique - Juin 2020

Part de la population déclarant parler l'Occitan par département

- › Il existe un vrai consensus pour le maintien ou le développement de la langue occitane (91%).
- › Près de 8 personnes sur 10 se disent favorables à des actions conduites par les collectivités publiques (77%).
- › 65 % des néo-aquitains pensent que la langue occitane doit s'ouvrir à l'espace public, et cela par l'éducation, le renforcement de la signalétique ou l'inscription de la langue dans le paysage audiovisuel, la presse et le numérique.

Par conséquent, deux enjeux majeurs sont mis en évidence :

- › Confirmer et consolider la réappropriation des langues basque et occitane par les jeunes générations.

Le développement de l'apprentissage du basque et de l'occitan à l'école devra se poursuivre et se densifier. Dans un environnement où la très grande majorité des jeunes parents n'est ni bascophone, ni occitanophone, la transmission de la langue au sein de l'école et des structures de la petite enfance reste, dans le respect du souhait des familles, le principal vecteur contre le déclin de la langue.

- › Faire en sorte que les nouveaux locuteurs soient des locuteurs complets, qu'ils atteignent un niveau suffisant pour pouvoir utiliser et, un jour à leur tour, transmettre la langue.

Les jeunes locuteurs possèdent par contre comparativement aux bilingues des autres classes d'âge une compétence linguistique relative moindre et par voie de conséquence une aisance et une capacité à s'exprimer en langues basque et occitane plus fragile. La consolidation du processus d'apprentissage à l'école et le développement des possibilités de pratique de la langue en dehors du cadre scolaire constituent dans ce domaine deux leviers stratégiques importants pour qu'au-delà de la maîtrise de la langue, les nouveaux locuteurs puissent aussi la pratiquer.

LANGUE POITEVINE-SAINTONGEISE

Aucune enquête officielle n'existe concernant le nombre de locuteurs du poitevin-saintongeais et il n'est pas possible de connaître la réalité des chiffres. Il est cependant clair que **le nombre de locuteurs est relativement bas** et concerne une population vieillissante. De même, le nombre de nouveaux apprenants est extrêmement bas. La langue est donc considérée par l'UNESCO* comme sévèrement en danger.





STRUCTURATION DE LA POLITIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DES LANGUES RÉGIONALES

ESKUALDE-POLITIKAREN EGITURAKETA ESKUALDEKO HIZKUNTZEN ALDE
ESTRUCTURACION DE LA POLITICA REGIONAL EN FAVOR DE LAS LENGAS
REGIONALES

ÉSTRUCTURACIUN DE LA POULITIQUE RÉJHOUNALE PR LÉS PARLANJHES
RÉJHOUNÀUS

GOUVERNANCE DES LANGUES RÉGIONALES

En ex-Aquitaine, depuis le début des années 2000, la Région avait fait le choix de mener une politique ambitieuse en faveur du développement des deux langues régionales parlées sur son territoire, à savoir l'occitan et le basque. Cela s'est traduit par :

- › La **nomination d'un conseiller régional délégué aux langues et cultures régionales** auprès du Président en 2003 ;
- › La **création d'une mission « langues et cultures régionales »** au sein de la direction de la Culture et du Patrimoine.

Pour accompagner cette démarche, le Président de la Région ex-Aquitaine avait souhaité saisir en 2004 le CESR* d'Aquitaine afin qu'il s'empare de cette question, donnant lieu à l'audition d'une centaine d'acteurs institutionnels et associatifs synthétisée au sein d'un rapport final voté par le CESR.

La Région ex-Aquitaine s'est emparée des préconisations du CESR en créant ou en contribuant à la création de deux outils :

- › Le **GIP Office Public de la Langue Basque (OPLB*)** en 2005, à qui a été déléguée la mise en œuvre de la politique linguistique en faveur de l'euskara ;

- › **L'Amassada***, Conseil de développement pour la langue occitane en Aquitaine, à vocation consultative (2006).

L'Amassada a fonctionné de manière intensive au cours de l'année 2007, la tenue de groupes de travail ayant permis de proposer 15 mesures en faveur du développement de la langue occitane en Aquitaine sur la période 2008-2010, validées en séance plénière de l'Amassada puis en Conseil régional du 28 janvier 2008.

Par une nouvelle délibération en date du 27 juin 2011, le Conseil régional de l'ex-Aquitaine a approuvé le nouveau plan pluriannuel 2011-2014 de la politique linguistique publique concertée en faveur de l'occitan en Aquitaine et la création de la Conférence régionale de coopération institutionnelle de la politique linguistique occitane, démarche préfiguratrice de l'émergence d'un **Office public de la langue occitane (OPLO*)** à l'échelle interrégionale. Ce dernier a été créé en 2015.

Les ex-Régions Limousin et Poitou-Charentes, n'avaient pas, de leur côté, mis en œuvre de plan d'aménagement linguistique particulier pour l'occitan et le poitevin-saintongeais. Elles s'appuyaient néanmoins sur des orientations générales, consistant principalement à valoriser le patrimoine culturel immatériel régional.

En matière de socialisation de la langue, l'ex-Région



Limousin avait cependant missionné un organisme, **l'IEO du Limousin***, dont le développement de la signalétique bilingue français-occitan auprès des communes et des privés, constitue l'un de ses différents axes de travail. L'action de l'ex-Région Poitou-Charentes se concentrait sur la publication annuelle d'un calendrier trilingue français/occitan/parlanhje via un prestataire.

En 2016, la nouvelle Région Nouvelle-Aquitaine s'est attachée à réaliser un bilan de l'ensemble des actions de promotion ou de valorisation des langues régionales au sein des institutions régionales des trois anciennes régions (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes) et a procédé à une évaluation de ces actions sur la période 2011-2015. S'appuyant sur les résultats de cette évaluation et poursuivant les mêmes objectifs de transmission et de socialisation des langues régionales, la Région Nouvelle-Aquitaine :

- › A continué de soutenir **l'UPCP-Métive** (Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes et Vendée), réseau régional d'une cinquantaine d'associations de valorisation des cultures de l'oralité et plus particulièrement de la culture régionale poitevine-saintongeaise, entre Loire et Gironde, entre Atlantique et Limousin.
- › A signé, le 26 janvier 2017, **la première convention cadre (2017-2022) pour le développement et la structuration de l'enseignement de l'occitan** dans les académies de Bordeaux, Li-



Signature de convention©Office public de la langue occitane



Médiathèque de Béziers©DR Région N-A

- moges, Montpellier, Poitiers et Toulouse avec le ministère de l'Education nationale, la région Occitanie et l'Office Public de la Langue Occitane. Il s'agissait de définir les objectifs en matière d'offre, d'organisation et de continuité d'enseignement de façon à pouvoir disposer d'indicateurs pour l'évaluation de la politique publique menée et de déterminer le cadre d'action des différentes parties en la matière.
- › A pris une part essentielle dans la construction (inaugurée en 2017) **et l'extension** (inaugurée en 2019) **du lycée Bernat Etxepare à Bayonne**, lycée immersif en langue basque.
- › A signé, en 2017 et 2018, **deux conventions particulières pour le développement et la structuration de l'enseignement de l'occitan dans l'académie de Bordeaux et dans l'académie de Limoges**, avec les recteurs et la présidente de l'Office Public de la Langue Occitane. Elles fixent les dispositions particulières régissant la mise en œuvre et le fonctionnement, au sein des académies, de la convention cadre du 26 janvier 2017.
- › A été à l'initiative, avec la Région Occitanie, de la création de **l'EPCC CIRDOC-Institut occitan de cultura** en 2019. A vocation nationale et internationale, il est chargé de la sauvegarde, de la connaissance et de la promotion de la culture occitane.

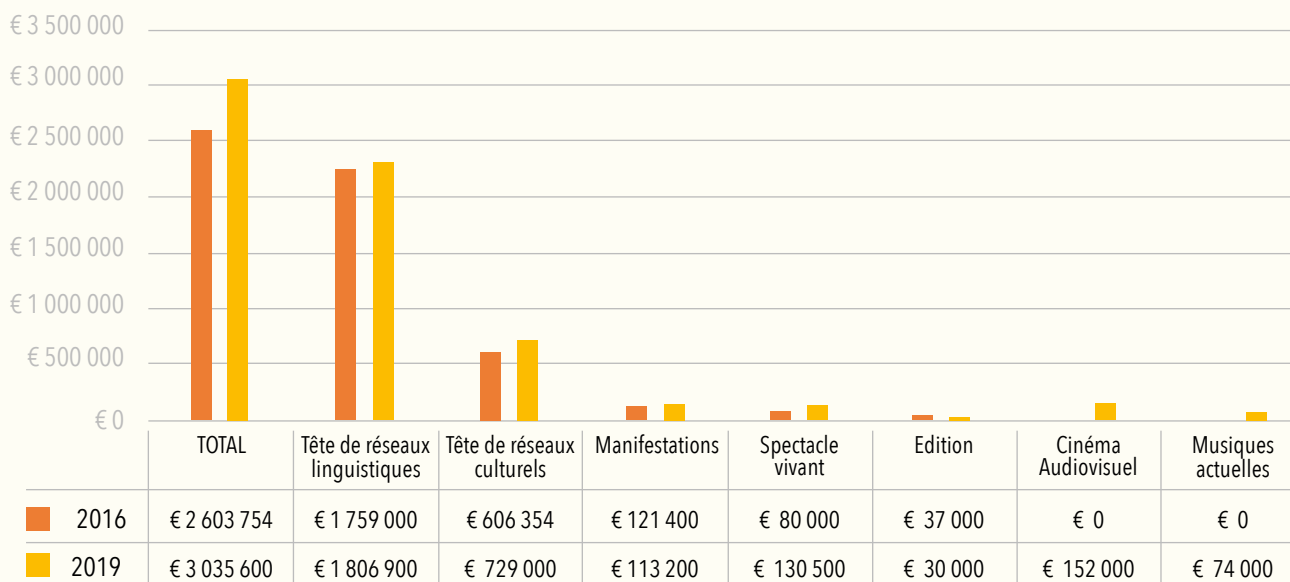
SOUTIEN ACCRU AUX ACTEURS LINGUISTIQUES ET CULTURELS

Langue et culture sont deux axes fondamentaux et complémentaires d'une politique linguistique. Depuis 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de sa politique culturelle, s'est engagée plus fortement dans le soutien aux opérateurs linguistiques (offices publics de langues basque et occitane notamment) et culturels (soutien aux manifestations, à la création et à la diffusion de pratiques/œuvres artistiques, aux industries créatives, au patrimoine culturel immatériel). Son engagement financier auprès de ces opérateurs a progressé de plus de 430 000 €, passant de 2 603 754 € en 2016 à 3 035 600 € en 2019.

En 2019, 49 acteurs relevant du champ des langues et cultures régionales ont été soutenus (9 têtes de réseaux, 18 manifestations, 7 équipes artistiques, 5 éditeurs, 5 acteurs des musiques actuelles, 5 sociétés de production).



- Evolution budgétaire (en €) -



Cette augmentation tient notamment au fait que les acteurs culturels œuvrant en langues régionales bénéficient désormais d'aides au titre des politiques régionales de droit commun pour les secteurs dont ils relèvent (spectacle vivant, manifestations, édition...) plutôt qu'au titre d'un budget dédié.

Cette évolution favorise la durabilité des financements régionaux et contribue à la professionnalisation des acteurs identifiés « langues et cultures régionales » en les accompagnant sur les mêmes bases que l'ensemble des opérateurs, tout en tenant compte de leur spécificité.

TRANSVERSALITÉ

La Région ex-Aquitaine avait souhaité développer l'usage des langues régionales (occitan et basque) au sein de son administration ainsi que dans les infrastructures relevant de sa compétence, en se dotant d'un plan pluriannuel de promotion des langues occitane et basque au sein de l'institution régionale. La Région Aquitaine entendait ainsi accroître la présence des langues occitane et basque au sein de l'administration, en s'appuyant sur les règlements d'intervention et dispositifs mis en place par la collectivité au sein de ses différentes directions. Sur le plan méthodologique, cela a consisté à désigner au sein de directions ciblées, des référents « Langues et Cultures Régionales » amenés à participer au groupe « Référents ».

Il en a découlé huit fiches-actions, correspondant à autant de domaines à investir au titre de la promotion institutionnelle des langues régionales : la formation des agents, la communication institutionnelle, la communication interne, les gares et trains express régionaux, la construction des lycées, le tourisme et le patrimoine naturel, le festival des lycéens, le port de Bayonne.



Image de synthèse du lycée Bernat Etxepare-Bauonne ©DR Région N-A



CHAPITRE 2

2. ATALA | CAPITOL N°2 | CHAPITRE LIMEROT2

Les grands principes de l'action régionale

Eskualdeko akzioaren printzipio nagusiak

Los grans principis de l'accion regionau

Lés grands préncipes de l'acciun reghiounale



LES OBJECTIFS

HELBURUAK

OBJECTIUS

LÉS BUTÀES

Dans le respect de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et confiant aux Régions **la compétence d'« assurer la préservation de [leur] identité et la promotion des langues régionales dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des Départements et des Communes »** et en s'appuyant sur l'évaluation des actions 2011-2015, il paraît pertinent de construire la politique régionale de promotion des langues régionales autour de trois objectifs :

TRANSMISSION

Le premier objectif général est **d'améliorer les conditions de transmission des langues régionales et de développer leur usage**, c'est-à-dire le nombre de locuteurs. Cet objectif recouvre notamment l'apprentissage, l'enseignement scolaire ou la formation des adultes, mais également la sensibilisation et la promotion de ces langues auprès des familles et du grand public, entre autre par la communication institutionnelle.

SOCIALISATION

Le deuxième objectif général est celui de **la valorisation sociale des langues et cultures régionales**. Cela recouvre notamment le soutien à la création et au développement des diverses formes d'expression et de pratiques culturelles, ou encore l'incitation aux autres formes d'utilisation de ce capital « immatériel » dans l'action économique, le développement territorial et touristique ou dans certains services au public.

STRUCTURATION

Le troisième objectif est transversal et concerne **les modalités de mise en œuvre de la stratégie régionale afin de répondre aux deux objectifs**



précédents. Il vise une adaptation du dispositif organisationnel et des structures partenariales. En effet, la mise en place d'une politique linguistique régionale sur la base des deux objectifs précédents induit une démarche d'intégration de cette politique dans les principaux champs d'intervention de la Région. Cela recouvre également la définition des partenariats public-public (avec l'Etat, les départements et les collectivités territoriales), public-privé (avec les réseaux associatifs, les entreprises du secteur privé, les organismes de formation, etc.), interrégionaux et européens.

L'ensemble de ces objectifs se fonde sur la conviction que le développement de la pluralité linguistique est une politique publique nécessaire, répondant à des motifs **d'intérêt général**. Dans ce cadre, la politique régionale de promotion des langues régionales doit poursuivre la préservation et la protection de toutes les langues régionales présente sur son territoire et en particulier des plus précaires, en tant que partie intégrante du patrimoine national. Cet objectif est défini, pour les langues régionales, depuis la réforme de 2008 et l'introduction dans la Constitution de l'article 75-1 : « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France »



Yannick Jaulin©Eddy Rivière

2

LES MODALITÉS

MODUAK

MODALITATS

LÉS CUNDICIUNS

La Région met en œuvre sa politique de promotion des langues et cultures régionales au travers de trois modalités complémentaires :

LE SOUTIEN À DES OPÉRATEURS STRUCTURANTS ET PLURI-PARTENARIAUX

La Région Nouvelle-Aquitaine accompagne, dans le respect des missions qui lui sont confiées par la loi en matière de préservation de son identité et de promotion des langues régionales, les opérateurs linguistiques, artistiques et culturels structurants :

- › **L'Office Public de la Langue Basque et l'Office Public de la Langue Occitane** auxquels sont déléguées la transmission et la socialisation des langues basque et occitane (1 860 000 €, au total en 2020) ;
- › **Le CIRDOC-Institut occitan de cultura*** (215 000€), **l'Institut Culturel Basque** (196 000€), **l'UPCP-Métive*** (186 000€), **l'IEO du Limousin** (102 000€), **l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord** (38 000€) qui agissent pour le développement et la valorisation des pratiques culturelles et de la création en langues régionales.

L'ACCOMPAGNEMENT AU TITRE DE SA POLITIQUE CULTURELLE DES OPÉRATEURS ŒUVRANT EN LANGUES RÉGIONALES

Au titre de sa politique culturelle, la Région accompagne financièrement des opérateurs artistiques et culturels dont le projet se construit pour l'essentiel autour des langues et cultures régionales, réparties comme suit dans les différents secteurs culturels :

- › Manifestations (113 200€) ;
- › Spectacle vivant (130 500€) ;
- › Industries culturelles et créatives (256 500€).

DES SOUTIENS CIBLÉS DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DE SES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES

Ces actions concernent une grande diversité de politiques régionales, dans la perspective de toucher un large public. Plusieurs expérimentations ont été réalisées :

› **Au travers de la politique dédiée au numérique,** le contrat d'objectifs et de moyens TV :

> Ôctele : 275 200€ par an entre 2018 et 2020 ;

> Kanaldude : 243 000€ par an entre 2018 et 2020.

› **Au travers de la politique de Coopération,** la co-instruction des dossiers dans le cadre :

> De l'appel à projets « Citoyenneté eurorégionale » de l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine/Euskadi/Navarre : en 2020, 10 projets soutenus, 274 909€ engagés.

> Du fonds commun de coopération Nouvelle-Aquitaine/Aragon : entre 2018 et 2020, 8 projets soutenus, 51 657€ engagés.

› **Au travers de la politique d'Economie Sociale et Solidaire,** l'accompagnement en 2019 de l'association de préfiguration de la Ciutat dans le cadre d'une coopération ponctuelle, afin de recruter un directeur : 20 000€.

› **Au travers de la politique de communication, dans le cadre des compétences Transports et Education,** mise en place d'une signalétique bilingue (français / langue régionale) dans les lycées et les gares :

> Nouveau déploiement dans les lycées depuis 2018 : plus de 60% des établissements traités en totalité ou partiellement ;

> Déploiement sur 1/3 des quais de gares et haltes TER Aquitaine, réalisé avec la SNCF.



©DR Région N-A



©DR Région N-A



©DR Région N-A



©DR Région N-A



Halte TER de Boulazac©Alexandre Dupeyron



CHAPITRE 3

3. ATALA | CAPITOL N°3 | CHAPITRE LIMEROT3

Les chantiers pour 2021-2024

Lanak 2021-2024 artean

Los chantiers peu période 2021-2024

Lés talles pr la bedàie 2021-2024



L'objet principal de la présente feuille de route est de définir les chantiers prioritaires pour la politique régionale de promotion des langues et cultures régionales sur la période 2021-2024.

Les chantiers proposés ci-après découlent tant de l'analyse des enjeux propres à chaque langue que de la prise en compte des principes de l'action régionale. Ils ont fait l'objet d'un travail préalable de concertation avec l'OPLB, l'OPLO et l'UPCP-Métive.



NÉCESSITÉ DE CONFORTER LE CADRE JURIDIQUE

ESPARRU JURIDIKOA SENDOTZEKO BEHARRA

HRÈITA DE CONFORTAR L'ENCASTRE JURIDIC

BESOGN DE FORTÀE LA CARIE JHURIDIQUE

La situation des langues régionales reste juridiquement précaire. La place des langues régionales, en l'occurrence au sein des programmes de l'Education nationale et dans la vie publique, nécessite le vote d'un cadre législatif pour sécuriser la situation actuelle.

En effet, il existe un problème de cohérence entre les actions développées dans les territoires et un cadre national qui peut venir contredire celles-ci, pourtant parfois menées aux côtés des services déconcentrés.

La Région peut être légitime à intervenir auprès du législateur et du Gouvernement pour obtenir l'inscription de droits opposables en faveur des langues de France dans la Constitution, la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires et l'adoption d'un cadre pour les langues de France.

Un travail spécifique devra par ailleurs être engagé afin de sensibiliser tant l'Etat et l'Europe que les autres niveaux de collectivités territoriales sur les enjeux propres à la sauvegarde et la promotion des langues régionales.

Il s'agit ainsi d'intensifier la prise en compte des langues et cultures régionales dans les politiques de droit commun qui relèvent de l'Etat (ministères et services déconcentrés), d'abord par la sensibilisation aux actions menées puis par le développement de dispositifs en territoire.

Pour l'occitan, l'objectif est de mobiliser les départements – particulièrement en ex-Limousin – et les intercommunalités. Il s'agit notamment de les informer sur les dispositifs d'enseignement déployés au sein de leurs territoires afin de les



encourager à formaliser, en lien avec eux, des plans d'actions. Pour les départements les plus avancés, l'OPLO signe, dans le cadre de sa stratégie territoriale, des conventions partenariales. La première a été conclue le 11 octobre 2019 avec le Département de la Dordogne. Elle permet de poser les bases d'une coopération accrue.

Pour le poitevin-saintongeais, après un travail en comité, l'information et la sollicitation des départements est également un enjeu.

Engagements »»»

- » Proposition d'amélioration du statut des langues régionales, plus particulièrement pour l'enseignement, en collaboration avec les autres régions concernées ;
- » Demande à ce qu'une stratégie concertée pour les langues et cultures régionales soit adoptée au niveau interministériel ;
- » Pour l'occitan et le poitevin-saintongeais, mobilisation des partenaires institutionnels, départements et intercommunalités ;
- » A l'échelle régionale, étude de la faisabilité d'une enquête sociolinguistique relative au poitevin-saintongeais.

2

TRANSMETTRE LES LANGUES RÉGIONALES

ESKUALDEKO HIZKUNTZAK ZABALTZEA

TRANSMÈTER LAS LENGAS REGIONAUS

PASSÀE LÈS PARLANJHES RÉJHIOUNÀUS

SOUTENIR L'ACCÈS DE TOUS À L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES BASQUE ET OCCITANE

L'enseignement du basque et en basque constitue le vecteur majeur de l'apprentissage de la langue par les jeunes générations. Concevoir et proposer la mise en place d'une programmation pluriannuelle de l'offre d'enseignement assurant la cohérence, la complétude et la continuité des cursus tout au long de la scolarité et proposer, sur ces bases, une carte des enseignements de et

en langue basque constitue une des missions les plus innovantes confiées à l'Office Public de la Langue Basque. Ce chantier a été prioritairement lancé dès 2005 à l'issue d'un travail très précis de diagnostic sur la situation de l'enseignement du basque et en basque en nombre d'élèves scolarisés, par secteur géographique, par filière (public, enseignement catholique, Seaska*), par niveau d'enseignement (école, collège, lycée) et par modèle pédagogique (option, parité horaire, immersion). Le premier volet est exclusivement consacré à la structuration et au

développement de l'offre d'enseignement ; il fixe les orientations à mettre en œuvre pour les trois filières d'enseignement (publique, privée confessionnelle, Seaska) et définit la méthodologie à mettre en place :

- » Conforter les sites où l'enseignement bilingue est déjà proposé et optimiser l'offre territoriale ;
- » Garantir la continuité d'enseignement entre les différents niveaux scolaires (école, collège, lycée).

Parallèlement au développement de l'offre d'enseignement qu'il est stratégique de poursuivre, les efforts de l'OPLB se sont orientés vers les dimensions plus qualitatives de l'organisation de l'enseignement bilingue afin de rechercher sur ce chantier de la structuration, la qualité du partenariat établi jusqu'ici avec l'Education nationale sur le volet développement.

Dès sa création, l'Office Public de la Langue Occitane a souhaité cadrer son action en faveur de la transmission de l'occitan via l'enseignement, en conventionnant avec l'Éducation nationale, partenaire essentiel de la politique linguistique publique. En janvier 2017, une convention cadre inter-académique, qui concernent notamment les académies de Bordeaux, Limoges et Poitiers, pour la structuration et le développement de l'enseignement de l'occitan, pilotée par l'OPLO, a été signée en outre par l'État ainsi que les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

En décembre 2017 et en février 2018, des conventions académiques ont été élaborées et signées respectivement dans les académies de Bordeaux et Limoges et définissent notamment :

- › Des objectifs chiffrés d'augmentation des effectifs bénéficiant d'un enseignement bilingue français-occitan :
 - dans l'académie de Bordeaux, dans le 1er degré, ouverture d'un site minimum par département et par an sur la période 2017-2022.
 - dans l'académie de Limoges, mise en place de trois filières complètes (écoles collèges, lycées) à Tulle, Brive et Limoges.
- › L'assurance de la continuité du cursus engagé par chaque élève afin que l'apprentissage ne soit pas interrompu entre l'école, le collège et le lycée.

SOUTENIR LA FORMATION ET LE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS EN LANGUES BASQUE ET OCCITANE

Dans le cadre de la politique de développement et de structuration de l'offre d'enseignement de et en langue basque menée en partenariat avec l'Education nationale, la mise en œuvre des différents axes de développement quantitatif et qualitatif adoptés par l'OPLB se heurte aujourd'hui à **un déficit de ressource enseignante bascophone**.

Par ailleurs, l'OPLB est régulièrement sollicité par des enseignants hors-département ou par des personnes ayant pour projet de s'engager dans l'enseignement en langue basque, afin de connaître les modalités de formation à la langue basque.

Ces requêtes ont conduit à imaginer un dispositif de bourses qui permettra de soutenir les enseignants et futurs enseignants dans l'apprentissage de la langue basque afin :

- › D'accroître le nombre d'enseignants en langue basque dans l'enseignement public primaire ;
- › D'accroître le nombre d'enseignants de disciplines non linguistiques en mesure d'enseigner leur discipline en langue basque dans l'enseignement public secondaire ;
- › D'accroître le nombre de candidats aux concours du CRPE* public spécial langue basque.

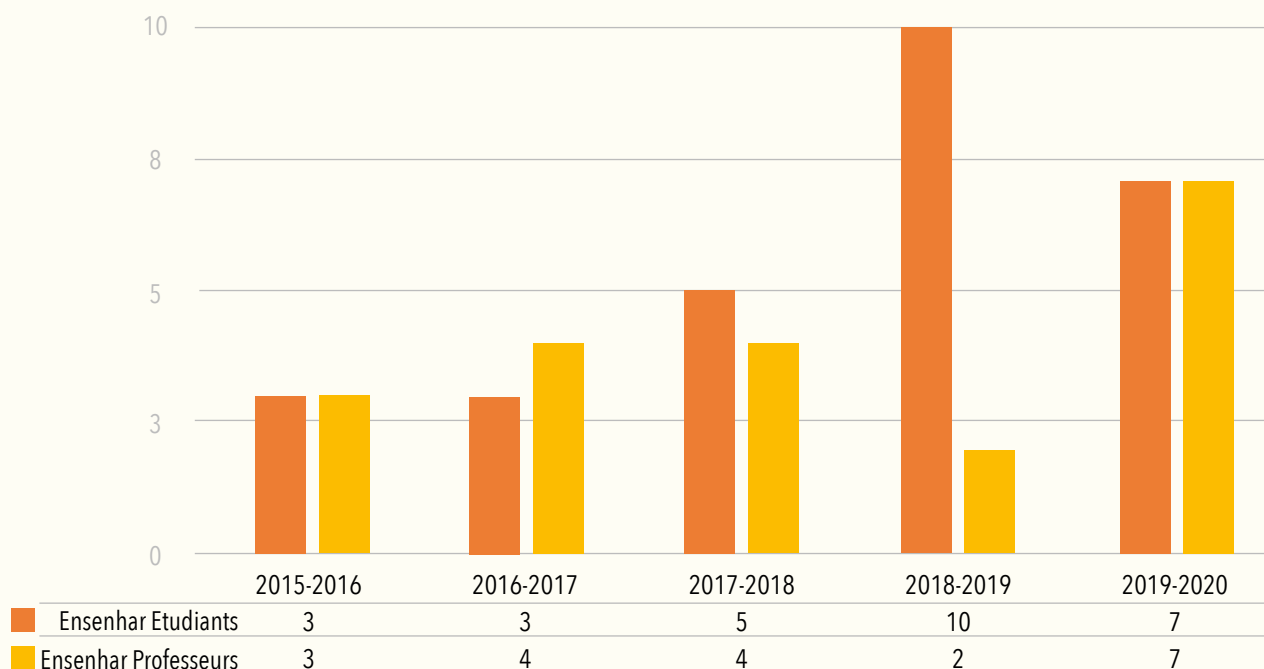
La bourse s'adresse ainsi :

- › Aux enseignants titulaires de la fonction publique désirant enseigner en langue basque dans les sections bilingues des premier et second degrés ;
- › Aux personnes désirant se présenter au CRPE externe spécial langue basque public (concours de recrutement des professeurs des écoles en langue basque).

Augmenter la ressource enseignante occitano-phonie est également un enjeu majeur pour permettre la transmission de la langue via l'école. En ce sens, l'OPLO a soutenu, sur l'année 2019-2020, 7 enseignants qui se destinent à devenir professeurs en occitan et 7 étudiants qui souhaitent passer le concours de professeurs des écoles bilingues occitanes sur les académies concernées.



- Nombre d'étudiants et de professeurs -
ayant bénéficié du dispositif Ensenhar entre 2015 et 2020



L'Office a décidé de faire évoluer ces deux dispositifs afin d'améliorer les conditions de formation.

Pour les professeurs, ce dispositif est en vigueur dans l'académie de Bordeaux depuis 2014, fruit d'un partenariat entre le Rectorat et la Région Nouvelle-Aquitaine. Les évolutions apportées par l'Office sont les suivantes :

- › Conditions salariales : les enseignants bénéficiaires désormais inscrits au Plan de formation continue conservent leur salaire à taux plein (contre 85% auparavant) ;
- › Financement de la formation : prise en charge à 100 % par l'Office Public de la Langue Occitane via l'organisme de formation agréé ;
- › Durée de formation : elle passe de 6 à 10 mois à temps plein, pour une meilleure articulation avec l'année scolaire ;
- › Conditions d'accessibilité : en plus des professeurs de l'académie de Bordeaux, la formation est à présent ouverte à des enseignants en disponibilité ou bénéficiant d'un congé formation hors académie de Bordeaux ;
- › Des centres de formation au plus près des besoins : Orthez (64) et à Villeneuve-sur-Lot (47) pour l'année 2019-2020.



ACCOMPAGNER LES BESOINS PÉDAGOGIQUES

Le soutien à la production de matériel pédagogique, outil indispensable à l'enseignement du basque, se fait par deux leviers :

- › L'accompagnement et l'aide au fonctionnement du centre pédagogique Ikas à qui il est reconnu par convention une mission de service public en matière de production, d'édition et de diffusion de matériel pédagogique en langue basque ;
- › Un dispositif de production annuelle de programmes éditoriaux, adoptés par le Conseil d'Administration de l'OPLB sur la base d'une instruction et avis technique émis par un comité composé par les corps d'inspection académique, le CRDP*, Ikas et les services de l'OPLB. Les ouvrages édités via ce dispositif sont ensuite distribués gratuitement aux établissements scolaires.

De même, l'OPLO soutient la production de matériel pédagogique en occitan dans les trois variantes dialectales gascon, limousin et languedocien et participe à la coordination de l'action des différents partenaires.

La définition des besoins prioritaires en matière de ressources en occitan pour l'enseignement est confiée à un comité éditorial inter-académique placé sous le pilotage des corps d'inspection. Ce comité est composé de représentants de l'Éducation nationale et de l'Office Public de la Langue Occitane. Il établit un plan pluriannuel d'édition visant une production raisonnée et systématique des ressources nécessaires. Les corps d'inspection veillent à la qualité linguistique de la production éditoriale.

Engagements »

- » Participation, suivi et soutien financier à l'ensemble des dispositifs visant le développement de l'offre d'enseignement en basque et en occitan et sa structuration qualitative – via les offices publics de langues basque et occitane ;
- » Pour le poitevin-saintongeais, évaluation des ressources et des besoins en matériel pédagogique et, éventuellement, participation, suivi et soutien financier au développement de la production de matériel pédagogique.

Le comité éditorial s'appuie sur le réseau Canopé qui est le principal acteur de la production de ressources, de leur diffusion et de leur accompagnement.

Des films et des séries

Par ailleurs, en 2020, en période exceptionnelle de confinement, les studios de production de programmes audiovisuels doublés en occitan Conta'm, en partenariat avec l'Office Public de la Langue Occitane ont souhaité apporter leur soutien à la communauté éducative. Durant cette période, afin de contribuer à la continuité pédagogique de l'enseignement de/en occitan, les studios Conta'm ont ainsi proposé de mettre gratuitement à disposition des enseignants et des élèves un certain nombre de courts et longs métrages qui pourront leur servir de support pédagogique.

DÉVELOPPER LA FORMATION POUR ADULTES

La structuration progressive des politiques linguistiques et culturelles en faveur de l'occitan et du basque fait émerger de nouveaux besoins en matière de formation professionnelle. Cette thématique constitue une priorité parmi les orientations stratégiques 2021-2024 de la feuille de route régionale.

Dès 2007, l'OPLB a accompagné la mise en place de dispositifs partenariaux de formation professionnelle, en utilisant ses moyens propres pour compléter ou compenser les financements de droit commun (Etat/Région). Si la mobilisation des dispositifs de droit commun est acquise aujourd'hui pour le secteur privé, le partenariat avec le CNFPT* pour les agents territoriaux demande à être conforté.



Euro région Eskola Futura©DR Urko Sanchez

De même, l'intervention récente de la Région pour des personnes en recherche d'emploi mérite par ailleurs d'être pérennisée.

En outre, dans le cadre de l'Amassada – Conseil de développement de la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine – édition 2020, les participants ont réaffirmé ces potentiels besoins. Il s'agit à la fois de répondre à ces besoins de l'économie et des entreprises, aux attentes des publics et aux enjeux des territoires et des acteurs de proximité.

La Région engagera une réflexion sur la production d'une enquête afin de répondre aux besoins en formation dans les différents métiers, dans un premier temps, de la politique linguistique occitane.

Les filières et métiers prioritairement concernés sont :

- > L'administration (accueil, agents en contact direct avec le public, etc.) ;
- > L'enseignement, la formation aux adultes ;
- > L'environnement éducatif (petite enfance, assistants maternels) ;
- > Le sanitaire et social (aide à domicile, personnels des EHPAD*) ;
- > La culture ;
- > Le sport et les métiers de l'animation ;
- > L'hôtellerie, le tourisme, le patrimoine ;
- > Les médias et la communication.

Engagements)))

- » Poursuite de la participation de la Région à la formation professionnelle à la langue basque des publics qui relèvent de sa compétence ;
- » Identification des besoins des acteurs néo-aquitains de la politique linguistique occitane par la production d'une enquête régionale filières/métiers ;

- » Ciblage des contrats régionaux de filières « Métiers de la formation », « Santé », « Hôtellerie-restauration-tourisme », « Animation-sport », « Culture » ainsi que le schéma régional des formations sanitaires et sociales ;
- » Ciblage de la future Agence des Pyrénées qui aura pour vocation à accompagner la mutation des métiers et renforcer l'offre de formation. Les offices publics de langues occitane, basque et catalane pourraient porter un projet européen « massif pyrénéen » sur les trois langues.

DÉVELOPPER LA TRANSMISSION DU POITEVIN-SAINTONGEAIS

Il n'existe pas d'enseignement officiel du poitevin-saintongeais. Dans les faits, certains enseignants du primaire ou du secondaire proposent un enseignement plus ou moins informel du poitevin-saintongeais dans le cadre d'ateliers par exemple. L'UPCP-Métive intervient régulièrement dans les écoles sur cette langue et sa culture (chants, contes).

Un enseignement officiel a été néanmoins dispensé dans le supérieur à l'Université de Poitiers sous forme d'unités d'enseignement libres et d'un DU* de langues régionales.

Engagements »

- » Mise en place d'une structure de concertation. La Région sera cheffe de file d'un comité regroupant les opérateurs publics et associatifs pour réfléchir à une co-construction permanente d'une politique en faveur du développement de la langue poitevine-saintongaise ;
- » Soutien à l'UPCP-Métive. La Région poursuivra son soutien à l'UPCP-Métive pour y voir développer prioritairement la transmission du poitevin-saintongeais et valoriser la présence et l'utilisation du poitevin-saintongeais dans la société.



Festival De Bouche à Oseille-Parthenay (79)©Doumé



DÉVELOPPER LA PRÉSENCE DES LANGUES RÉGIONALES DANS LA VIE SOCIALE, CULTURELLE ET PUBLIQUE

ESKUALDEKO HIZKUNTZEN PRESENTZIA GARATZEA BIZI SOZIALEAN, KULTURALEAN ETA PUBLIKOAN

DESVOLOPAR LA PRESÉNCIA DE LAS LENGAS REGIONAUS DENS LA VITA SOCIAU, CULTURAU E PUBLICA

ABENÀE LE PRÉSENTMENT DAUS PARLANJHES RÉJHIOUNÀUS DEN LA VIE SOUCIALE, ÇHULTURÉLE É PUBLIQUE

APPUYER LA SENSIBILISATION, LA CONNAISSANCE ET LA DIFFUSION LINGUISTIQUES

De nombreuses initiatives en ce sens sont menées par les partenaires de la Région, au premier rang desquels l'OPLB et l'OPLLO. Il convient de poursuivre et d'amplifier ces campagnes de communication sur les langues régionales et le bilinguisme auprès de l'ensemble des Néo-Aquitains, en particulier ceux n'ayant aucun rapport direct avec les langues, en privilégiant particulièrement une communication numérique et dans les médias afin de cibler les jeunes générations.

Les enquêtes sociolinguistiques menées en 2016 et en 2020 ont fourni des données précieuses pour la connaissance de l'état des langues basque et occitane et des attentes de la population relatives à sa transmission et à sa présence dans la vie de tous les jours. Elles ont permis de dresser une cartographie précise de la connaissance, de la pratique et des attentes, directement utilisable par l'ensemble des niveaux de décision.

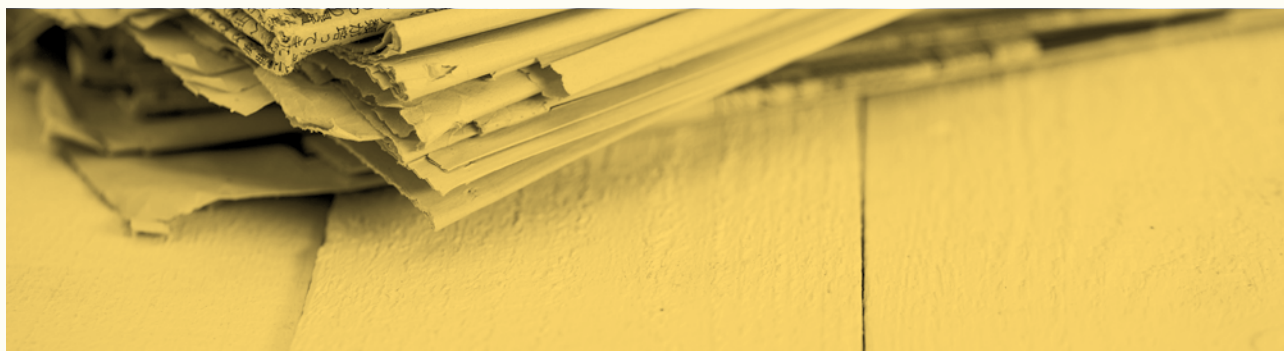
La méconnaissance du poitevin-saintongeais est liée à une quasi-absence de documentation spécifique, d'inventaire du lexique, de recherches terminologiques, d'outils d'aide à la traduction. Elle met à mal sa transmission et donc sa sauvegarde et son développement. Or, la connaissance d'une langue s'appuie sur la recherche linguistique et sociolinguistique universitaire mais aussi sur les travaux lexicographiques amateurs.

Les enquêtes sociolinguistiques précisent également le souhait de présence des langues basque et occitane dans l'espace public et le souhait de voir généralisée une signalétique spécifique. Une action adaptée de l'ensemble des pouvoirs publics permettra d'améliorer la diffusion de la langue dans l'espace public et de :

- › Favoriser l'utilisation de la langue dans tous les contextes sociaux par les locuteurs ;
- › Susciter la curiosité des non-locuteurs vis-à-vis des langues régionales et participer à l'envie d'apprendre ;
- › Donner à tous les citoyens l'accès à un vocabulaire de base ;
- › Façonner positivement l'image du territoire néo-aquitain à travers ses langues et cultures régionales.

Engagements »»

- » Soutien aux structures faisant l'objet d'une reconnaissance multipartite et dont les travaux visent à améliorer la connaissance des langues régionales ;
- » Soutien à la recherche en et sur les langues régionales ;
- » Soutien aux projets d'enrichissement et d'adaptation de la langue aux évolutions et aux besoins de la société moderne, dans le cadre de la recrudescence des besoins de traduction des collectivités territoriales pour leurs activités et leur communication, particulièrement pour la Région au travers de sa politique linguistique.



INTENSIFIER LA PRÉSENCE DES LANGUES RÉGIONALES DANS LES MÉDIAS

Les médias constituent un vecteur stratégique de la diffusion d'une langue, de par l'importance qu'ils occupent dans la vie des citoyens. Par les médias, la langue pénètre dans la société, dans les foyers, elle devient audible, lisible et visible par tous. A ce titre, les médias constituent un domaine incontournable de l'aménagement linguistique.

Les offices publics de langues sont chargés du suivi et du financement des médias (radios, télévisions, presse). **Il y a trois ans l'OPLB a décidé de renforcer le chantier des médias** et dès le départ, pour la mise en œuvre d'une politique linguistique à l'échelle du Pays Basque dans le domaine des médias, il a été nécessaire de disposer d'un état des lieux précis, in-

tégrant les niveaux d'écoute, de visite, de lecture et d'audience des médias papier, Web, TV et radios du Pays Basque et parmi eux, des médias et émissions en langue basque. Les résultats de cette étude sont connus depuis octobre 2019.

En septembre 2020, l'OPLO a également apporté sa contribution lors de la consultation citoyenne « Nos Médias Publics ».

La présence du poitevin-saintongeais dans la sphère médiatique est un enjeu fondamental pour sa reconnaissance. Faire en sorte que le poitevin-saintongeais soit davantage présent dans les médias, à la télévision ou à la radio, contribuera à sa visibilité et son audibilité et permettra de présenter la diversité d'approches qui existe dans l'usage de cette langue. A ce jour, divers médias sont présents dans les Charentes et le Poitou mais le poitevin-saintongeais peine à y trouver une place durable.

Engagements)))

» Demande du renforcement de la présence des langues régionales sur les canaux médiatiques publics télévisés et radiophoniques ;

» Et plus spécifiquement, sur les réseaux France Bleu et France Télévisions ;

Et, selon la préconisation n°14 du rapport Droits culturels et pratiques en amateur : exigence éthique, ambition démocratique (mars 2020) du CESER Nouvelle-Aquitaine

» Accompagnement à la structuration et au renforcement des radios associatives et des TV participatives parce qu'elles participent à la diversité des expressions culturelles.

» Pour les médias occitans, accompagnement des radios au passage à la radio numérique terrestre.



1 | La télévision et le cinéma

L'intervention de la Région dans les secteurs de l'audiovisuel, du cinéma et plus largement de la filière image s'est intensifiée au cours des dernières années, avec un soutien à la création, à la production mais aussi à la diffusion.

Après consultation des éditeurs de télévision du territoire invités à proposer un projet éditorial, technique et financier, il a ainsi été décidé de confier la production et la diffusion de programmes télévisuels régionaux à quatre médias audiovisuels :

- › France 3 Nouvelle-Aquitaine, entité de France Télévisions, pour sa nouvelle offre de service télévisuelle régionale ;
- › TV7 Bordeaux, editrice du service de télévision locale TV7 ;
- › OC Prod, editrice de la Web-TV en langue occitane ÒCtele ;
- › Aldudarrak Bideo, editrice de la Web-TV en langue basque Kanalduda.

La Région a conclu avec chacune d'entre elles un Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) d'une durée de 3 ans en 2018-2020, renouvelé pour 2021-2023. Elle souhaite ainsi, via le service télévisuel régional, permettre la création d'une offre télévisuelle plurielle :

- › 4 éditeurs différents, du secteur public et privé ;
- › Différents supports et modes de diffusion : hertzien, FAI, Web ;
- › Une diversité de programmes de qualité.

La grille de programmes des télévisions sera ainsi enrichie d'un ensemble d'œuvres de création de divers genres et formats : documentaires, courts métrages de fiction et d'animation, captation de spectacles vivants, magazines d'intérêt culturel, conventions d'écriture. La place des langues régionales a été ainsi renforcée. La Région reste attentive au renforcement des démarches de coproduction permettant de multiplier les supports de diffusion, de toucher des publics variés, de mutualiser les moyens de communication sur les programmes.

Engagements »

- › Mise en place d'un comité de travail pour formuler des propositions à la Région et à ses partenaires, ALCA* en premier lieu, favorisant l'augmentation des productions audiovisuelles en langues régionales.
- › Mise en valeur dans les bilans produits, notamment par ALCA, des actions d'accompagnement déployées en faveur des langues et cultures régionales.



OCtele-ÒC-Veituratge-Sitcom©Nathalie Foucar



©Kanalduda

2 | Le numérique

L'ensemble des acteurs de la promotion des langues basque et occitane sont attachés au développement de leur place sur Internet et dans les nouvelles technologies.

Le poitevin-saintongeais a, quant à lui, peu investi le monde écrit du numérique outre quelques blogs et le site internet de l'UPCP-Métive.



Jeu vidéo *Dordogne* (79) ©Un je ne sais quoi et Uanimation

Engagements »

- » Soutien à la réalisation de la reconnaissance vocale des langues basque et occitane et, en lien avec la synthèse vocale, aide au développement d'interfaces et contenus en basque ou en occitan sur les objets connectés ;
- » Soutien à la création et renforcement du développement de jeux vidéo tous publics produits ou doublés en langues régionales ;

- » Amélioration de la diffusion des contenus culturels en langues régionales, notamment audiovisuels, vers le grand public via une ou des plateformes VOD ;

ENCOURAGER L'EXPRESSION CONTEMPORAINE DES IDENTITÉS RÉGIONALES

1 | Edition

La Région soutient via le contrat de filière livre, la production et la diffusion éditoriale en langues régionales, notamment :

- › Les auteurs et traducteurs (Bourses d'écriture et d'illustration, Bourses de traduction littéraire, Fonds de soutien à la création littéraire) ;
- › Les maisons d'édition, les diffuseurs-distributeurs (Soutien au programme éditorial annuel, Soutien au développement de l'entreprise éditoriale et de diffusion-distribution, Soutien à la mobilité des éditeurs) ;
- › Les librairies et points de vente du livre indépendants (Soutien à l'action culturelle et au développement des librairies et points de vente du livre indépendants).

En ce qui concerne l'édition en poitevin-saintongeais, nous ne disposons pas de chiffres permettant de comptabiliser les titres publiés en totalité ou partiellement en poitevin-saintongeais.

La Geste, éditeur, diffuseur et distributeur de livres, installée au cœur du département des Deux-Sèvres depuis 1992, s'attache à promouvoir la culture entre Bretagne et Pyrénées-Atlantiques en publiant chaque année plus de 200 ouvrages sur les régions de l'Ouest. La Maison s'appuie aujourd'hui sur sa structure d'édition-diffusion-distribution rassemblant plus de 150 éditeurs différents, pour rayonner auprès de plus de 3 000 clients libraires répartis sur 18 départements. La collection « Parlanjhe » de cette maison d'édition compte une soixantaine d'ouvrages traitant du poitevin-saintongeais, que ce soit des dictionnaires, grammaires, livres de contes, d'histoires, etc.

Dispositif Libe-Libre

Le chèque-livre de 20 € pour l'achat d'un ou plusieurs ouvrages(s) jeunesse en occitan :

Afin de favoriser l'accès au livre et de développer le goût de la lecture chez les jeunes élèves, l'Office public de la langue occitane, avec l'aide de l'association des Librairies Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine (LINA) et le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, propose à chaque enfant scolarisé en section bilingue à parité horaire ou immersive occitan de profiter d'une aide de 20 euros pour l'achat d'un ou plusieurs ouvrages(s) jeunesse en occitan.

Engagements »

» Mise en place d'un groupe de travail afin de définir les besoins spécifiques pour les langues régionales en matière d'édition et ainsi proposer en concertation avec ALCA les dispositifs d'accompagnement adéquats ;

» Mise en valeur dans les bilans produits, notamment par ALCA, des actions d'accompagnement déployées en faveur des langues et cultures régionales.

2 | Manifestations et spectacle vivant



©Cie Bilaka

La Région mène une politique volontariste de soutien aux manifestations et au spectacle vivant en langues régionales et/ou autour des cultures régionales, qui sont d'excellents vecteurs de diffusion de la langue et participent à l'amélioration des compétences linguistiques, en particulier des apprenants et des jeunes.

Sont ainsi soutenus pour leur fonctionnement et leurs activités les manifestations culturelles, les équipes artistiques professionnelles, les lieux de fabrique en cohérence avec la politique régionale linguistique.

En effet, il ne pourrait exister d'approche linguistique du basque, de l'occitan et du poitevin-saintongeais sans prendre en considération l'aspect culturel. Or, la création artistique est une voie importante de la socialisation de la langue et un outil de sensibilisation efficace. Elle permet de toucher un large public grâce au travail de qualité des artistes et donne par conséquent une plus grande visibilité à la langue.

La Région Nouvelle-Aquitaine, par sa politique culturelle, a ainsi depuis de nombreuses années favorisé la production et la diffusion artistiques des langues et cultures régionales.

Engagements »

» Favorisation de la création artistique en langues régionales et de sa diffusion via les dispositifs de droit commun ;

» Développement en collaboration avec l'OARA* de journées professionnelles interrégionales répondant aux problèmes de diffusion des spectacles « langues et cultures régionales » ;

» Participation à l'émergence et à la professionnalisation des artistes dans les domaines du chant, du théâtre et du conte et de toute autre forme artistique mettant en valeur les langues régionales ;

» Développement, en partenariat avec l'OARA, de regards croisés inter-langues et cultures régionales et inter-esthétiques.

Et, selon les préconisations n°7, 8, 10 et 11 du rapport **Droits culturels et pratiques en amateur : exigence éthique, ambition démocratique (mars 2020) du CESER Nouvelle-Aquitaine :**

» Meilleure prise en compte des relations et du lien d'accompagnement entre acteurs « professionnels » et « amateurs », notamment dans les conventions avec les opérateurs culturels ;

» Identification des lieux ressources pour les pratiques en amateur ;

» Dans l'appui aux manifestations culturelles, prise en compte des manifestations associant « amateurs » et « professionnels » ;

» Soutien aux manifestations ou rencontres de pratiques en amateur de niveau au moins régional.





En résidence OARA, *Bar'oc, lo viatge d'amor* de Gli Incogniti et la Manufacture Verbale (création 2021) ©photo Lili Aymonino



3 | Patrimoine culturel immatériel

La Région soutient des structures de type culturel qui ont investi dans la promotion des langues régionales en tant que Patrimoine Culturel Immatériel, au premier rang desquels **l'Institut Culturel Basque (ICB)** et le **CIRDOC-Institut Occitan de Cultura** qui ont obtenu le label Ethnopôle – pôle national de recherche et de ressources en ethnologie – du ministère de la Culture. Ces deux structures œuvrent à la fois dans les domaines de la recherche, du patrimoine et de l'action culturelle.

Plus largement, la Région souhaite s'engager dans le soutien au Patrimoine Culturel Immatériel régional qui constitue une véritable identité, une mémoire du territoire.

Engagements

- » Prise en compte dans les dispositifs de droits communs du Patrimoine Culturel Immatériel ;
- » Soutien à la connaissance (inventaire) et à la valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel ;
- » Et en particulier, des archives témoignant des pratiques vivantes du Patrimoine Culturel Immatériel.

4

DÉVELOPPER LA PLACE DES LANGUES RÉGIONALES PAR L'ACTION RÉGIONALE

ESKUALDEKO HEZKUNTZEN ESPAZIOA GARATZEA ESKUALDE-AKZIOAREN ESKU

DESVOLOPAR LA PLAÇA DE LAS LENGAS REGIONAUS PER L'ACCION REGIONAU

ABENÀE LA PLLACE DAUS PARLANJHES RÉJHIOUNÀUS PR L'ACCIUN RÉJHIOUNALE

RENFORCER LA PLACE DES LANGUES RÉGIONALES DANS LE FONCTIONNEMENT ET LA COMMUNICATION DE LA RÉGION

La Région mène depuis 2003 une action ambitieuse de développement de la présence des langues basque et occitane dans son fonctionnement et sa communication, action renforcée par les dispositions de l'actualisation de la politique linguistique en 2011.

Notre avance dans le domaine, construite de manière volontariste mais parfois peu homogène, doit maintenant faire l'objet d'une formalisation sous la forme de principes généraux. Ceux-ci dont le respect sera bien entendu une des clés de la réussite, ont pour objet d'harmoniser les règles de présence des langues

régionales. Sont évidemment concernés les éléments de communication externe comme la communication interne. Ces éléments constitutifs sont appelés à être complétés au fil de leur mise en œuvre, toute évolution fera l'objet d'une discussion préalable avec les élus.

Le poitevin-saintongeais a été intégré progressivement dans le fonctionnement et les politiques du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et pourra faire l'objet d'un travail spécifique.





Couverture du calendrier régional ©DR Région N-A



Edition institutionnelle 2020 ©DR Région N-A

Engagements »

Actions à poursuivre

- » Élargissement progressif de l'expérimentation menée en matière de signalétique bilingue dans les gares (quais, panneaux digitaux) selon le calendrier du plan régional de rénovation des infrastructures ;
- » Continuation du déploiement de la signalétique bilingue (voire trilingue dans quelques cas) français-basque, français-occitan, au sein des lycées en construction ou faisant l'objet d'une restructuration totale ou partielle. L'ensemble de l'affichage et des panneaux des établissements concernés seront ainsi traduits en basque et/ou en occitan. Une attention particulière sera donnée à la qualité du bilinguisme/trilinguisme de la signalétique ;
- » Continuation de la page consacrée aux langues et cultures régionales dans le journal « Nouvelle-Aquitaine » distribué dans toutes les boîtes aux lettres en Nouvelle-Aquitaine.

Nouvelles actions

- » Publication d'un nouveau document grand public visant à vulgariser les langues et cultures régionales de Nouvelle-Aquitaine ;
- » Identification des festivals « Langues et Cultures Régionales » dans les publications dédiées ;
- » Intégration des langues régionales dans l'univers sonore et visuel des TER, à titre expérimental ;
- » Mise en place progressive d'une signalétique multilingue dans les locaux de la Région Nouvelle-Aquitaine et de ses agences ou, à défaut, généralisation de l'utilisation des langues régionales sur les écrans ;
- » Intégration des langues régionales au message d'accueil téléphonique (standard) de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- » Réflexion sur la présence des langues régionales sur le site internet de la Région et sur les réseaux sociaux ;
- » Réflexion sur la promotion des langues régionales dans le cadre d'événements de socialisation porté par la Région (Fête des langues, Semaine des langues, etc.)
- » Déclinaison en langues régionales d'outils de communication (carte de visite, carte de vœux, signature des courriels, etc.)

RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES LANGUES RÉGIONALES DANS LES POLITIQUES RÉGIONALES

L'actualisation de la politique linguistique en 2011 prévoyait la prise en compte de l'utilisation des langues basque et occitane au sein de l'administration en s'appuyant sur les différents règlements d'intervention et dispositifs mis en place par la collectivité. L'objectif était d'élargir et de généraliser les expérimentations menées auparavant à l'ensemble des compétences de la Région. Il s'agissait de formuler des mesures concrètes et de définir précisément leur procédure de mise en œuvre, en lien avec les services concernés. Ce chantier engagé doit être poursuivi.

STRUCTURATION D'UN GROUPE DE RÉFÉRENTS LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES

Sur le plan méthodologique, cela a consisté à désigner au sein de directions ciblées, des référents « Langues et Cultures Régionales » amenés à participer au groupe « Référents ». La constitution de ce groupe devra être achevée et faire l'objet d'une attention particulière et répondre notamment à deux enjeux :

- » La bonne appropriation par les référents de leur rôle et des enjeux de valorisation des langues et cultures régionales ;
- » La bonne identification du positionnement de ces agents par leur hiérarchie dans un souci de légitimation de leurs interventions.

Pour cela, il avait été retenu le principe de procéder à une identification des agents basés sur une double logique de volontariat et de repérage par les Directeurs généraux adjoints.

Le groupe « Référents » a été ensuite mobilisé sur l'élaboration du plan d'actions. Il a été convenu pour le groupe de définir des actions permettant la déclinaison des préconisations et s'inscrivant dans la prolongation des réalisations du plan précédent.

FORMALISATION DE CHANTIERS D'INVESTIGATION ET DIVERSIFICATION DES ACTIONS RELATIVES AUX LANGUES RÉGIONALES

1 | Formation des agents

Dans le but de sensibiliser les agents de la Région Nouvelle-Aquitaine aux enjeux de la politique linguistique régionale, des modules de formation pour les agents ont ainsi été mis en place. Une réflexion sera engagée sur les possibles évolutions de ces dispositifs de manière à accroître le nombre de personnes bénéficiant d'un apprentissage efficace des langues basque et occitane et de mieux diffuser auprès de tous des éléments relevant de l'initiation aux bases du basque, de l'occitan et du poitevin-saintongeais.



Engagements

- » Engagement dans une démarche d'enquête en interne portant sur la connaissance, la maîtrise et l'appétence pour les langues régionales des agents de la Région ;
- » Mise en place de sessions de sensibilisation aux langues et cultures régionales à destination des agents ;
- » Diffusion d'un lexique de base ;
- » Renouvellement des cours d'occitan et élargissement au basque et au poitevin-saintongeais ;
- » Participation à la réflexion menée par les offices publics de langues sur la mise en place d'un plan de formation en langues régionales mutualisé avec d'autres collectivités ;
- » Dans le cadre du basque, participation au dispositif conventionnel avec le CNFPT.

2 | Tourisme

Les langues et cultures régionales participent à l'attractivité touristique des territoires et doivent donc être valorisées auprès des touristes, néo-aquitains ou non.

L'objectif est de mettre à la disposition des acteurs du tourisme le savoir nécessaire permettant de valoriser les spécificités et les atouts de notre territoire (histoire, culture traditionnelle et contemporaine, toponymie...).

Il s'agit d'élaborer des outils de valorisation des langues et cultures régionales de Nouvelle-Aquitaine et en premier lieu l'étude de faisabilité d'un circuit touristique autour des troubadours. Ce projet serait co-porté avec la Région Occitanie et avec le soutien du CIRDOC-Institut Occitan de Cultura et de l'IEO du Limousin.

Engagements »»

- » Prise en compte de la politique linguistique régionale dans la politique touristique mise en œuvre par le Comité Régional du Tourisme ;
- » Mise en place en faveur des professionnels du tourisme, de modules de sensibilisation et de formation liés aux langues régionales.
- » Développement de l'usage des langues par les opérateurs du secteur tourisme et encouragement à la mise en valeur des cultures régionales via les dispositifs d'accompagnement régionaux et des offices de langues basque et occitane.

Cérémonie d'ouverture du Festival Hestiv'Oc 2019 ©DR Hestiv'Oc



3 | Patrimoine naturel

Plus vaste région de France métropolitaine, la Nouvelle-Aquitaine est riche de 5 Parcs Naturels Régionaux (Landes de Gascogne, Marais-Poitevin, Millevaches en Limousin, Médoc et Périgord-Limousin). En outre, deux autres sont en projet au Pays Basque et en Gâtine Poitevine, et un dernier territoire fait l'objet d'une étude d'opportunité pour la création d'un Parc dans les marais littoraux charentais.

Conformément au code de l'environnement, la Région Nouvelle-Aquitaine joue un rôle primordial vis-à-vis des Parcs naturels régionaux. Elle décide de leur création et participe notamment à la mise en œuvre des chartes de Parcs, en soutenant leurs programmes d'actions.

En décembre 2016, elle a adopté un cadre d'intervention régional précisant entre autres les domaines d'intervention privilégiés, moyens et modes de gouvernance qu'elle accorde aux Parcs naturels régionaux. Au-delà de sa participation au fonctionnement (par la contribution statutaire aux syndicats mixtes de PNR), la Région a souhaité développer une démarche de contractualisation pluriannuelle avec chacun des Parcs néo-aquitains via des contrats de Parc.

Ces contrats de Parc réaffirment la volonté de la Région de positionner les Parcs comme des relais des politiques régionales.

Les Parcs naturels régionaux mettent déjà en œuvre des actions favorisant les langues et cultures régionales.

La Nouvelle-Aquitaine est également pourvue de 9 Réserves Naturelles Régionales (RNR), véritables cœurs de biodiversité. Ces sites naturels à l'intérêt patrimonial régional fort, géré à des fins de préservation et de sauvegarde, présentent un réel avantage écologique et/ou géologique et peuvent être sensibles ou menacés. Ce sont des sites d'expérimentation sur lesquels sont mises en place des actions de gestion exemplaires innovantes, mais aussi des lieux de sensibilisation à la protection de la biodiversité.

Engagements »»

» Dans le cadre des actions de gestion innovantes, la signalétique bilingue (français-basque ; français-occitan ; français-poitevin-saintongeais) pourra être déployée dans les réserves naturelles régionales.

Enfin, la Région Nouvelle-Aquitaine accompagne des programmes Education à l'Environnement Nature pour un Développement Sostenible (ENEDS) qui offrent des clés de compréhension pour adopter un comportement plus responsable. Elle privilégie l'approche affective et sensorielle du milieu et s'appuie sur des acteurs (GRAINE - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, CPIE...) qui construisent ainsi des programmes d'animation ou de médiation.

Engagements »»

» Incitation des PNR* à poursuivre et amplifier leurs actions en faveur des langues et cultures régionales ;
 » Sensibilisation des conseils d'administration des Parcs Naturels Régionaux.

Engagements »»

» Accompagnement des acteurs de l'ENEDS à l'utilisation des langues régionales et/ou mise en avant des cultures régionales dans leurs programmes d'animation ou de médiation.

4 | Jeunesse

Les jeunes néo-aquitains doivent être le cœur de cible de notre politique linguistique pour augmenter le nombre de locuteurs actifs et favoriser notamment la transmission des langues basque et occitane.

La mission de la Région Nouvelle-Aquitaine est de favoriser la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes élèves et apprentis et porte donc une politique volontariste de soutien aux actions éducatives des établissements. Elle facilite ainsi la mise en place de projets dans le domaine notamment de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) – en cohérence avec la Convention pour le développement de l'EAC* avec les services déconcentrés de l'État (Préfecture, Rectorats, DRAC, DRAAF) et Réseau Canopé.

Pour nourrir au mieux le parcours de réussite des jeunes, les projets soutenus par la Région Nouvelle-Aquitaine se déclinent en 5 volets : Projets Éducatifs Jeunesse, Mobilité collective, Projets spécifiques, Résidences d'artistes et Kiosque.



Le Nouveau Festival-édition 2020 ©DR Région N-A

Engagements »»

- » Prise en compte des projets en langues ou autour des langues et cultures régionales dans les dispositifs de droit commun ;
- » Accompagnement à la structuration d'une offre EAC autour des langues et cultures régionales pour les lycéens, notamment numérique via la plateforme Lycée connecté.

Le Nouveau Festival regroupe plusieurs milliers de lycéens et d'apprentis des établissements de toute la Région Nouvelle-Aquitaine qui préparent tout au long de l'année des projets dans des disciplines multiples et variées (arts visuels, danse, défilé de mode, musique, photographie, science et numérique, théâtre, vidéo et animation web). Ils présentent ensuite leur création sur scène à l'occasion de grands rendez-vous où s'exprime leur talent, dans une ambiance festive. Le Nouveau Festival, c'est aussi l'occasion de faire naître des vocations et de découvrir des activités artistiques, scientifiques et sportives.

Engagements »»

- » Généralisation progressive des actions de plurilinguisme via les outils de communication (signalétique sur site, programme) ;
- » Accompagnement de l'émergence de projets en langues ou autour des langues et cultures régionales, notamment dans les lycées où les langues régionales sont enseignées.

CHAPITRE 4

4. ATALA | CAPITOL N°4 | CHAPITRE LIMEROT4

Modalités de suivi et d'évaluation, Kontrol- eta ebaluazio-moduak, Modalitats de seguit e d'avaloracion, Cundiciuns de surjhence é de jhujhement



Pour appréhender précisément l'efficacité des actions menées en direction des langues et cultures régionales, il sera créé un groupe de travail ou comité de suivi présidé par l' élu délégué aux langues et cultures régionales, et composé du chargé de projet Langues et Cultures Régionales, des référents Langues et Cultures Régionales, d'un chargé de mission Evaluation des politiques publiques du Secrétariat général, d'experts extérieurs.

Cette démarche permettra d'interroger annuellement, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et le pilotage de ce plan, au regard des objectifs qui lui sont fixés. Pour ce faire, une grille d'évaluation sera définie en commun.

L'évaluation a pour objet de dresser un état d'avancement de ces réalisations, mais aussi d'identifier leur capacité à obtenir les résultats attendus et de qualifier leurs impacts. Ces données auront vocation à être rendues publiques et pourront être répertoriées et éditées pour un accès public et gratuit.

La construction des jugements évaluatifs s'appuiera sur une démarche qualitative et partenariale forte. Le renseignement du référentiel évaluatif reposera sur :

- › Une analyse de la documentation et des données existantes, produites par la Région et ses partenaires ;
- › Une campagne d'entretiens auprès des pilotes de la politique en faveur des langues et cultures régionales, des acteurs chargés de sa mise en œuvre et des principaux partenaires de la Région sur ces thématiques.

Parallèlement, et pour compléter le dispositif d'évaluation de la politique linguistique régionale, des enquêtes sociolinguistiques, en lien notamment avec les Offices publics de langues basque et occitane, seront renouvelées à échéance régulière. Elles permettront de mesurer finement les évolutions et les tendances sur la connaissance, les usages et les représentations des langues régionales.





ALCA | Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine

Amassada | Conseil de développement pour la langue occitane en Nouvelle-Aquitaine

CESR/CESER | Conseil économique, social et environnemental régional

CIRDOC-Inoc | Centre internacional de recèrca e documentacion occitanas - Institut occitan de cultura

CNFPT | Centre national de la fonction publique territoriale

CRDP | Centre régional de documentation pédagogique

CRPE | Concours de recrutement de professeurs des écoles

DGLFLF | Délégation générale à la langue française et aux langues de France

DU | Diplôme d'Université

EAC | Education artistique et culturelle

EHPAD | Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ICB | Institut Culturel Basque

IEO du Limousin | Institut d'Etudes Occitanes du Limousin

INSPE | Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation

Loi NOTRe | Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République

OARA | Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine

OPLB | Office Public de la Langue Basque

OPLO | Office Public de la Langue Occitane

PNR | Parc naturel régional

SEASKA | Fédération des ikastola, écoles immersives en langue basque

UNESCO | Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UPCP-Métive | Union Pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes et Vendée - Métive



BASQUE - OCCITAN
EUSKARA - OCCITAN
POITEVIN-SAINTONGEAIS
POETEVIN-SÉNTUNJHAES



FEUILLE DE ROUTE
LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES
DU CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

2021/2024

**Place à
nos langues**

Espazioa gure
hizkuntzentzat

Plaça a
las lengas nostas

Pilace a
nos parlanjhes



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

nouvelle-aquitaine.fr

